

Monsieur l'Orateur, au sujet du sous-amendement, j'estime que si le comité dont il propose l'institution ne peut en arriver à une décision quasi unanime, la question du drapeau national devrait être réglée par voie de plébiscite. Ce plébiscite devrait renfermer des questions semblables à celles que propose le sous-amendement. Pour ma part, j'aimerais que deux questions soient posées dans ce plébiscite: Êtes-vous en faveur du pavillon rouge canadien? Êtes-vous partisan d'un drapeau canadien distinctif à trois feuilles d'érable?

Des voix: Oui.

M. Rapp: Vous avez tous répondu «oui», je le sais, mais pourquoi ne participez-vous pas au présent débat?

Monsieur l'Orateur, voici une troisième question qu'on devrait peut-être ajouter au bulletin lors du plébiscite: Êtes-vous partisan d'un drapeau canadien distinctif? A mon avis, lors de la tenue d'un plébiscite, la population devrait pouvoir se prononcer sur ces trois questions.

Je suis très déçu de voir qu'au Canada, aujourd'hui, on désire modifier le drapeau du Canada. Des milliers, peut-être des millions de Canadiens ont émigré au Canada de pays étrangers. Bon nombre d'entre eux savent que le pays qu'ils ont quitté a adopté un pavillon qui ne s'inspirait aucunement de la tradition, comme la croix gammée, et qu'ils n'avaient plus qu'un emblème symbolisant la dictature. Certains drapeaux, comme le pavillon rouge, se rattachent beaucoup à l'histoire. Nos soldats ont combattu au cours de plusieurs guerres sous le pavillon rouge. Ces anciens combattants nous demandent de conserver le pavillon rouge et tout ce qu'il symbolise; or, faire fi de leur demande c'est méconnaître les sentiments de la majorité des Canadiens. Je pense que nous ne pouvons pas ne pas tenir compte des sentiments de ceux qui ont combattu pour le Canada.

Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler une très courte lettre que j'ai reçue d'un ancien combattant de la guerre des Boers. Cet homme qui n'est pas un de mes commettants habite en Colombie-Britannique, mais il ne m'a pas autorisé à dévoiler son nom. Ce monsieur ne mâche pas ses mots et il me dit qu'il s'est enrôlé quand il était jeune pour aller se battre en Afrique du Sud et qu'il a servi sous l'emblème du Canada. Il a vécu au Canada depuis sous l'égide du pavillon rouge et affirme qu'à son âge avancé, il trouve regrettable que le Canada pourrait abandonner le pavillon rouge comme drapeau national.

Monsieur l'Orateur, je pourrais passer une autre demi-heure à lire des extraits de lettres et de télégrammes que j'ai reçus de citoyens

qui veulent exprimer leurs opinions au sujet du drapeau que le Canada doit adopter. Cependant, en terminant je dois signaler que je crois qu'il est de mon devoir, comme tous les autres députés, de prendre la parole et d'exprimer les opinions de mes commettants au sujet du pavillon rouge du Canada qu'ils désirent conserver. En dépit de mes propres sentiments, je crois que les honorables députés qui sont partisans du modèle à trois feuilles d'érable ou de toute autre version devraient faire connaître leurs opinions. Ces députés ne sont pas envoyés ici pour demeurer muets à leur siège, mais pour participer à des débats de ce genre, qu'ils fassent ou non appel aux sentiments.

Merci, monsieur l'Orateur.

M. Albert Horner (The Battlefords): Monsieur l'Orateur, si je prends part à ce débat, c'est parce que la question intéresse tous les Canadiens et qu'ils ont le droit d'en discuter et d'exprimer leur avis. Vu la dissension entre les deux races fondatrices, la chose devrait être laissée en suspens jusqu'à ce que l'agitation se soit calmée. Après que la résolution sur le drapeau aura été mise aux voix, le problème sera réglé et tranché, et si l'on ne tient pas compte des deux points de vue dès maintenant, les liens qui unissent ces deux races si étroitement pourraient se briser pour toujours.

Monsieur l'Orateur, je suis en faveur du sous-amendement présenté par le député de Regina (M. More), car j'estime qu'il indique la bonne façon de procéder dans des questions de ce genre. Si la question du drapeau avait été présentée à la Chambre dès le début comme le propose le sous-amendement, je suis sûr que le climat aurait été moins lourd d'émotion.

Avant de continuer, je dois dire que je suis en faveur du pavillon rouge. Je me fais le porte-parole de la plupart de mes commettants qui représentent toutes les nationalités et vivent en parfaite harmonie. Ces gens sont un exemple pour tout l'univers.

Bon nombre de Canadiens d'origine ukrainienne vivent dans ma circonscription et je ne saurais approuver davantage l'honorable député d'Ontario (M. Starr) qui a déclaré que les gens de son pays d'origine étaient attachés aux traditions et ne les rejetaient pas lorsqu'elles avaient perdu de leur utilité. Ces gens respectent les traditions des habitants des autres pays. Ils ont beaucoup d'admiration pour l'Union Jack et le pavillon rouge. Ce sont des gens fiers et courageux qui n'ont pas eu peur d'aller s'établir dans certaines des régions éloignées du Canada. Dans les situations difficiles, ils n'ont pas craint de répondre à l'appel